

Belle famille de soldat Chaffort

Dans les archives départementales numérisées de Haute-Garonne, la copie du livret matricule de **Jean Chaffort** donne les informations suivantes :

Il est né le 11 février 1893 à Cazères (Haute-Garonne), fils de François Chaffort et de Rumeau Eugénie, domiciliés à Carbonne (Haute-Garonne).

Lors du conseil de révision de la classe 1913, il a déclaré résider à Carbonne et être cultivateur.

Il avait les cheveux châtons clairs et les yeux châtons, le front moyen vertical, le nez vertical sinueux.

Il mesurait 1.65 m. et avait un degré d'instruction de 3.

Pour son service militaire, il a été incorporé au 59^e régiment d'Infanterie de Pamiers (Ariège), le 26 novembre 1913, arrivé au corps et soldat de 2^e classe le dit jour.

Le 59^e RI fait partie de la 34^e division rattachée au 17^e corps d'armée.

Nommé soldat de 1^{ère} classe le 26 juin 1914.

Parti aux armées le 7 août 1914.

Blessé et fait prisonnier le 22 août 1914 à Bertrix en Belgique.



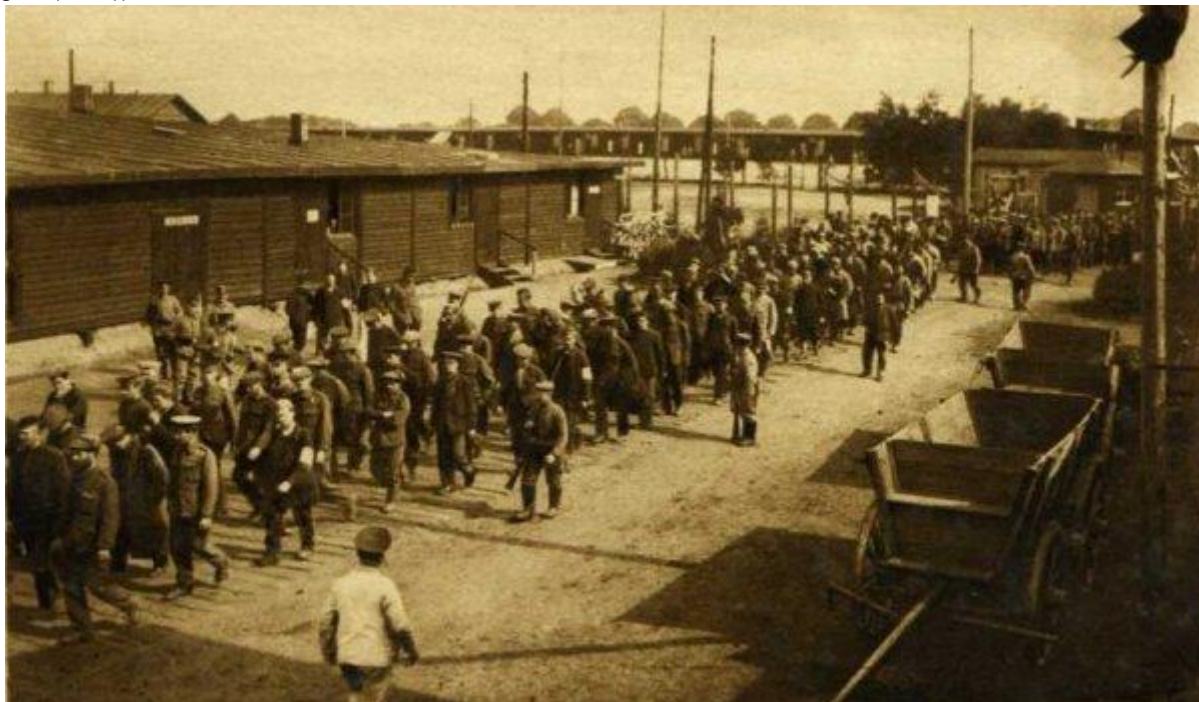
Pour illustrer la dureté des combats, voici un extrait de l'historique du 59^e RI :

Le 22 août 1914, aux premières heures du matin, la 4^e Armée française se lançait à l'assaut du flanc intérieur des armées allemandes en marche à travers la Belgique sur le difficile terrain de l'Ardenne. Elle y subit un terrible échec. L'appel du régiment n'a pu être fait que le 23 août 1914 à Mairy : les 2/3 des officiers et 1200 hommes n'y pouvaient répondre.

Le chef de bataillon Bruyère (Ndr : Cazérien lui aussi, voir ce nom) qui a pris le commandement du régiment le présente au général Alby, commandant la 34^e Division ; en passant en revue les débris de cette glorieuse phalange, le général exalte par ces mots les vertus guerrières de soldats du 59^e : « Je salue avec émotion et fierté, les officiers, sous-officiers, caporaux et soldats du 59^e ; la confiance que j'avais en votre régiment n'a pas été déçue : je connaissais votre valeur et ce que l'on pouvait attendre d'un régiment tel que le vôtre. Je salue tous ceux qui sont tombés et j'adresse aux survivants le témoignage de mon admiration. »

En ce début de guerre les autorités militaires se montrèrent d'une grande discrétion sur cette défaite. Le communiqué officiel du 25 août 1914 décrit ainsi très laconiquement ces événements : « A l'Est de la Meuse nos troupes se sont portées en avant à travers un pays des plus difficiles. Vigoureusement attaquées au débouché des bois elles ont dû se replier, après avoir combattu, au Sud de la Semois.

Interné à l'hôpital temporaire n° 1 à Bonnet au camp du Wahn (**Camp** situé en Rhénanie, au Sud-est de Cologne (Köln)).



Rapatrié d'Allemagne le 28 décembre 1918.

Passé au 14° régiment d'infanterie de Toulouse le 28 février 1919.

Envoyé en congé illimité de démobilisation le 2 septembre 1919, au dépôt démobilisateur du 14° RI à Toulouse, déclare se retirer à Carbonne. Certificat de bonne conduite accordé.

Blessures :

Blessé le 22 août 1914 au combat de Bertrix : plaie à la base des orteils du pied droit par éclats d'obus).

Campagnes : Contre l'Allemagne :

Intérieur (campagne simple) : du 2.08.1914 au 6.08.1914,

Aux armées (campagne double) : du 7.08.1914 au 21.08.1914,

En captivité (CD): du 22.08.1914 au 27.12.1918,

Intérieur : 28.12.1918 au 27.2.1919,

Aux armées : du 28.2.1919 au 2.9.1919.

Classé Affecté spécial au titre de la télégraphie militaire, en qualité d'agent des lignes à Péronne (Somme) à compter du 25 février 1928.

Passé en domicile dans la subdivision de Péronne le 16 mars 1928.

Maintenu service armé sur pièces et proposé pour une pension temporaire de 10% par la commission de réforme d'Amiens (Somme) du 21 février 1930 pour cicatrice douloureuse cornée au talon du pied droit, fatigabilité et gêne douloureuse à la marche et au port de la chaussure...

Changements d'adresses :

23.12.1923 : 237, rue du château d'eau, Péronne (Somme).

16.03.1928 : Allée des tilleuls, Péronne (Somme).